

**LIRE ATTENTIVEMENT le règlement intérieur remis lors de l'inscription,  
règlement également affiché à l'entrée.**

« Je mange régulièrement au restaurant municipal : tous les jours ou plusieurs jours dans la semaine de façon régulière »



Je remplis la fiche d'inscription correspondante (*couleur différente selon l'école fréquentée*)



J'achète **4 tickets minimum** au tarif de **3,12 € l'unité** ou **1,56 € / 0,78 €** selon la prise en charge par le CCAS.



Je remets mes tickets repas une semaine à l'avance, **chaque lundi matin** dans ma classe pour mes repas de la semaine suivante.



**Si je suis absent**

> mais je préviens avant 8h30 : mon ticket me sera restitué.

> mais si je ne préviens pas : mon ticket sera conservé et le repas considéré comme pris.

**Si je n'ai pas remis mon ticket à temps :**

> le repas me sera facturé 4,81 €

« Je mange occasionnellement au restaurant municipal : je prends mon repas une fois de temps en temps »



Je remplis la fiche d'inscription correspondante (*blanche, le nom de l'école est imprimé*)



J'achète **4 tickets minimum** au tarif de **4,81 € l'unité**



Je remets mon ticket repas avant 8h30, le jour de la prise de mon repas, directement au restaurant



Si je ne préviens pas que je mange au restaurant, mon repas sera facturé 7,65 €

